

ACTION URGENTE

BAHREÏN. LES CHARGES RETENUES CONTRE UNE DÉFENSEURE DES DROITS HUMAINS DOIVENT ÊTRE ABANDONNÉES

Ebtisam al Saegh, défenseure des droits humains bahreïnite, a été libérée du centre de détention pour femmes de Madinat Isa, à Manama (la capitale de Bahreïn), le 22 octobre. Elle doit encore recevoir les conditions de sa libération ou des informations sur son procès. Elle risque toujours d'être placée en détention.

Ebtisam al Saegh, défenseure des droits humains, a été libérée du centre de détention pour femmes de Madinat Isa, à Manama (la capitale de Bahreïn) dans la soirée du 22 octobre. Elle a été informée de sa remise en liberté le jour même, dans l'après-midi. Une heure plus tard, des agents de la Sûreté de l'État ont effectué une fouille complète de sa cellule et ont confisqué tous ses documents, notamment son dossier médical et ses notes sur la situation dans la prison. Les agents de la Sûreté de l'État ont finalement accepté de ne garder qu'une copie de son dossier médical, après qu'elle eût argumenté avec succès qu'elle en avait besoin pour le suivi de sa santé. Entre-temps, une surveillante haut gradée a menacé d'empêcher la libération d'Ebtisam al Saegh et lui a dit qu'elle retournerait en prison en tant que détenue et qu'elle devait se préparer à ce qui allait arriver, malgré les tweets, les manifestations et les pressions exercées par les organisations de défense des droits humains. Ebtisam al Saegh et son avocat doivent encore recevoir le dossier du tribunal et n'ont pas été informés des conditions de sa libération. Aucune nouvelle date n'a encore été annoncée pour son procès. Ebtisam al Saegh risque toujours d'être de nouveau arrêtée.

Le 18 juillet, Ebtisam al Saegh a été inculpée par le département en charge des crimes terroristes de « s'être servie d'activités en faveur des droits humains comme couverture pour communiquer et coopérer avec la Fondation Alkarama en vue de lui fournir des informations et de fausses nouvelles sur la situation à Bahreïn afin de nuire à son image à l'étranger ». Le même jour, sa détention a été prolongée de six mois, dans l'attente d'une enquête.

À la suite de sa libération, Ebtisam al Saegh a remercié Amnesty International et toutes les personnes qui l'ont soutenue pour leurs actions en son nom. Elle a déclaré : « J'étais au courant de votre soutien et cela m'apportait de la joie et un sentiment de sécurité, qui est tellement important pour tous les prisonniers ».

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :

- demandez aux autorités d'abandonner toutes les charges pesant contre Ebtisam al Saegh, car elles sont liées uniquement à son exercice pacifique du droit à la liberté d'expression et à son travail en faveur des droits humains ;
- engagez-les à protéger le droit à la liberté d'expression et à abroger les lois érigeant en infraction l'exercice pacifique des droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique, notamment l'article 216 du Code pénal.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 12 DÉCEMBRE 2017 À :

Roi de Bahreïn

Shaikh Hamad bin 'Issa Al Khalifa
Office of His Majesty the King
P.O. Box 555
Rifa'a Palace, al-Manama, Bahreïn
Fax : +973 1766 4587

Formule d'appel : Your Majesty, / Sire,
(Votre Majesté, dans le corps du texte)

Ministre de l'Intérieur

Shaikh Rashid bin 'Abdullah Al Khalifa
Ministry of Interior
P.O. Box 13, al-Manama, Bahreïn
Fax : +973 1723 2661
Twitter : @moi_Bahrain

Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,

Copies à :

Ministre de la Justice et des Affaires islamiques

Shaikh Khalid bin Ali Al Khalifa
Ministry of Justice and Islamic Affairs
P.O. Box 450, al-Manama, Bahreïn
Fax : +973 1753 1284

Twitter : @Khaled_Bin_Ali

Veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de Bahreïn dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax numberEmail addressSalutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la quatrième mise à jour de l'AU 165/17. Pour plus d'informations : www.amnesty.org/fr/documents/mde11/7014/2017/fr/

AMNESTY
INTERNATIONAL



ACTION URGENTE

BAHREÏN. LES CHARGES RETENUES CONTRE UNE DÉFENSEURE DES DROITS HUMAINS DOIVENT ÊTRE ABANDONNÉES

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Ebtisam al Saegh, 48 ans, est une défenseure des droits humains bahreïnite qui travaille pour l'ONG bahreïnite Salam for Democracy and Human Rights (SALAM DHR). Elle a été arrêtée le 3 juillet à 23 h 45 : environ 25 agents masqués en tenue civile, disant appartenir à la Direction des enquêtes criminelles (CID), ont effectué une descente à son domicile à Jid Ali, au sud de Manama. Les agents lui ont confisqué son téléphone portable et sa carte d'identité nationale, et l'ont arrêtée sans présenter de mandat d'arrêt. Elle a été autorisée à emmener son traitement médical. Elle a immédiatement entamé une grève de la faim pour protester contre son arrestation et contre le fait qu'elle ne pouvait pas communiquer avec sa famille et que son avocat n'a pas été autorisé à être présent lors des interrogatoires malgré ses multiples demandes. Le jour de son arrestation, elle avait tweeté au sujet des mauvais traitements infligés par l'Agence nationale de sécurité aux femmes et des abus dont sont victimes les détenues du centre de détention pour femmes de Madinat Isa, tenant le roi de Bahreïn pour responsable de ces agissements.

Ebtisam al Saegh a été interrogée dans un lieu tenu secret, en dehors des centres de détention. Le 10 juillet dans la soirée, lors d'un interrogatoire, son état de santé s'est dégradé. Elle a souffert d'arythmie cardiaque (battements de cœur irréguliers), d'une perte de sensibilité dans la main gauche, d'une chute de sa glycémie et de sa tension artérielle, ainsi que d'un gonflement de l'abdomen dû au syndrome du côlon irritable. Elle a été emmenée à l'hôpital du ministère de l'Intérieur à al Qalaa pour y recevoir des soins. Le personnel médical lui a fait passer un électrocardiogramme et administré des solutés intraveineux, notamment du glucose afin de faire remonter sa glycémie, avant de la renvoyer. Elle a alors été de nouveau emmenée pour être interrogée. D'après les informations dont dispose Amnesty International, pendant environ un mois, elle était chaque jour interrogée pendant 12 à 13 heures, probablement par des agents de l'Agence nationale de sécurité, dans un lieu tenu secret. Après chaque séance d'interrogatoire, elle était ramenée à l'isolement au centre de détention pour femmes de Madinat Isa. Le 1^{er} août, Ebtisam al Saegh a cessé sa grève de la faim après avoir reçu une visite de sa famille.

Quelques semaines avant son arrestation, le 26 mai, l'Agence nationale de sécurité avait interrogé Ebtisam al Saegh dans son bâtiment d'al Muharraq. D'après ses déclarations à Amnesty International, dès son arrivée, on lui a bandé les yeux et dans les heures qui ont suivi, elle a subi des agressions sexuelles, reçu des coups sur tout le corps et des coups de pied dans l'estomac, et elle a été forcée à rester debout pendant environ sept heures alors qu'elle était interrogée. On lui a posé des questions au sujet de Duraz, un village où les forces de sécurité ont attaqué des manifestants et tué cinq personnes le 23 mai, des autres défenseurs des droits humains qu'elle connaît, et de sa participation au Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève en mars, où elle a parlé des violations commises contre les droits humains à Bahreïn. Les agents lui ont ordonné de cesser toutes ses activités de défense des droits humains, sans quoi elle serait de nouveau prise pour cible. Ils ont laissé Ebtisam al Saegh repartir vers 23 heures, en état de choc. Elle a été transférée à l'hôpital, où elle a reçu un traitement pour dépression nerveuse. Pour plus d'informations, voir la déclaration publique d'Amnesty International Woman Human Rights Defender tortured and sexually assaulted as Bahrain renews campaign to silence peaceful critics (Index AI : MDE 11/6392/2017).

La Fondation Alkarama est une organisation non gouvernementale (ONG) basée en Suisse, qui défend les personnes victimes de violations des droits humains dans le monde arabe. En novembre 2014, les Émirats arabes unis ont publié une liste d'organisations et de groupes désignés comme terroristes, sur laquelle figure cette fondation. Ebtisam al Saegh n'a aucun lien avec cette fondation.

Nom : Ebtisam al Saegh

Femme

Action complémentaire sur l'AU 165/17, MDE 11/7366/2017, 31 octobre 2017